Montréal, [date]

M. Denis Coderre

Maire de Montréal

Hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est

Montréal (Québec)

H2Y 1C6

Objet : Petites annonces et traite humaine

Monsieur le maire,

J’ai accueilli avec enthousiasme l’annonce de votre engagement, pris en décembre 2013, à mettre fin aux salons de massages, nouveau lieu d’exploitation sexuelle. Je vous écris pour vous demander d’aller plus loin et d’agir sur un autre volet de la traite humaine à des fins sexuelles, c’est-à-dire l'exploitation qui se déploie à travers les petites annonces.

Les petites annonces sont la vitrine des salons de massage et des agences d’escortes. Selon une étude publiée par la Concertation des luttes contre l’exploitation sexuelle, 19,9 % des services sexuels de salons de massages, bars de danseuses ou agence d’escortes, sont faits avec des adresses inconnues, via les journaux ou le web. De plus, ces petites annonces sont publiées dans des journaux souvent gratuits et bien souvent accessibles aux mineurs.

Je crois que la ville de Montréal peut agir sur les publicités des salons de massage érotique et les agences de services d’escortes dans les journaux. Parmi les actions, la ville peut examiner l’incidence de ce genre de publicité sur la traite humaine, ainsi que leurs impacts auprès des jeunes. La ville pourrait par exemple, adopter une politique publicitaire encourageant les publications qui font le choix de ne pas publier ce genre de petites annonces. La ville peut aussi examiner la possibilité de mettre en place un guide en matière de publicité qui prenne en compte les enjeux de l’exploitation sexuelle.

Je vous remercie d’avoir pris le temps de lire cette lettre et vous demande votre appui pour cette lutte contre la traite humaine.

Respectueusement,

[Signature]

p.j. Annexe